

















Troisième Continuation.

135

traires les vnes aux autres touchant ledit Cahier de l'Uniuersité. Celuy qui a fait imprimer les Resolutions & arrestez de la Chambre du Tiers-Estat, touchant le premier article de leur Cahier présent au Roy, dit,

Que ledit iour du 21. Ianuier, ledit Recteur, assisté * de plusieurs Docteurs en Theologie, & des trois autres Facultez, entra en la Chambre du Tiers-Estat, où il fit sa harangue, & remonstra, parlant tousiours François, le pauvre estat auquel l'Uniuersité estoit maintenant reduite, laquelle autresfois auoit tellement fleury par dessus toutes les autres, qu'elle auoit été honnoree de ce nom de fille ainée du Roy. Qu'en tous les Estats (tenus en France) elle auoit tousiours eu entrée, auoit baillé ses Cahiers, & faict ses plaintes au Roy : Qu'elle supplioit maintenant la Compagnie de l'y recevoir, & * presentoit à ceste fin son Cahier.

* Le Procez
verbal de la
Chambre
Ecclesiastique
dit, qu'il n'y
en auoit que
hus et de la
Faculté des
Arts seules
ment.

Que le President Miron, apres les compléments reçus, fit réponse au Recteur. Que c'est droit qu'il y à la Chambre du Clergé où l'Uniuersité se deuoit addresser comme étant du corps de ladite Chambre.

* Contrarie-
té, & fau-
tours qu'il y
est eu deux
presentations
de Cahiers.

Que le lendemain ladite Uniuersité * auoit présenté un Cahier imprimé, auquel estoient ces deux articles:

Que pour empêcher le cours & les mauvais effets Extraits des de cette pernicieuse doctrine, qui depuis quelques années articles un- s'est glissée es esprits foibles, a tres-impudemment primez que esté publiee par divers écrits, & livres séditieux, ten- l'on disoit dans à troubler les Estats, & subvertir les puissances sentez a la



